

L'actu

Bulletin municipal • n°1 • Septembre 2026

Vénéjanaise

Pages 4 - 5

> Le budget communal

Page 8

> Les actions du CCAS

Pages 10-13

> La vie du Village



Chères Vénéjanaises,
chers Vénéjanais,

C'est avec une émotion sincère et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous à travers ce premier bulletin municipal de notre mandat.

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance lors des dernières élections municipales. Votre soutien nous honore et nous engage chaque jour à agir avec sérieux, écoute et détermination au service de notre commune et de l'intérêt général. Depuis notre installation, nous prenons progressivement nos marques. Découvrir les multiples facettes de la gestion municipale, appréhender les dossiers en cours et construire les projets de demain demandent du temps, de la méthode et un engagement constant. **Nous avançons avec humilité, conscients de la responsabilité qui nous incombe et animés par une volonté commune de faire vivre et rayonner Vénéjan.**

Dans cette prise de fonctions, nous pouvons compter sur l'implication et le professionnalisme des agents municipaux. Leur connaissance du terrain, leur disponibilité et leur sens du service public constituent un appui précieux pour notre équipe. Je souhaite leur adresser mes plus sincères remerciements pour leur accueil, leur accompagnement et leur investissement quotidien au service de notre village.

Nous héritons d'une commune engagée dans plusieurs projets d'envergure, parmi lesquels la création de cinq logements au sein de l'ancienne auberge Lou Caléou ainsi que la réfection du CD148A.

Parce que ces opérations ont été engagées au nom de la commune, notre première responsabilité est d'en assurer la bonne réalisation. Nous veillerons à les mener à leur terme avec rigueur, tout en portant une attention particulière à la maîtrise de leur financement.

Dans cette perspective, nous mobiliserons tous les dispositifs d'aides et solliciterons les subventions auprès des partenaires institutionnels compétents afin de préserver au mieux les intérêts financiers de notre collectivité.

Parallèlement, nous affinons et consolidons chaque jour davantage notre projet pour Vénéjan. Dans un contexte national où les contraintes budgétaires pèsent fortement sur les collectivités, notre ligne de conduite est claire : mener une gestion financière responsable et raisonnée, fondée sur la maîtrise des dépenses, la recherche systématique de financements extérieurs et une utilisation réfléchie des ressources communales. Notre volonté est celle de renouer avec un entretien régulier, durable et approfondi de notre patrimoine, de nos bâtiments municipaux, de notre voirie et de nos espaces verts, afin de préserver durablement le cadre de vie auquel nous sommes tous attachés.

Notre ambition n'est pas de multiplier les grands projets d'investissement qui pourraient fragiliser les finances. Nous privilégions au contraire des réalisations à taille humaine, utiles, concrètes et pensées avec vous dans l'unique but d'améliorer votre quotidien. C'est dans cet esprit que l'école constituera l'une de nos priorités, tout comme l'entretien de la voirie, dont plusieurs secteurs ont d'ores et déjà fait l'objet de premières réparations. Vénéjan est un village au patrimoine remarquable et au potentiel considérable. Nous avons à cœur de le mettre en valeur, de renforcer son attractivité et de le faire rayonner davantage, tout en préservant son identité, son authenticité et sa qualité de vie.

Ce bulletin municipal a vocation à devenir un lien régulier entre la municipalité et chacun d'entre vous. Vous y retrouverez les actions menées, les projets en cours, les rendez-vous à venir ainsi que les informations utiles à la vie de notre commune.

Ensemble, dans un esprit de dialogue, de proximité et de confiance, nous continuerons à construire l'avenir de Vénéjan, en préservant ce qui fait son identité tout en préparant les défis de demain.

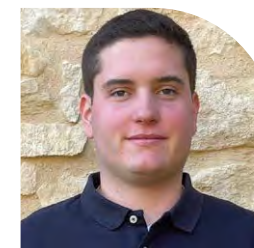
Je vous souhaite une agréable lecture de ce premier numéro.

Jérôme Broche

Vos élus



Aurelie Guennoc



Tristan Dréano-Nozerand



Camille Caubert



Florent Lagarde



Marine Elissalde



Jérôme Anduze



Amandine Verdier



Didier Schrooten



Melissa Vignolo



Pascal Loche



Nathalie Beaudroit



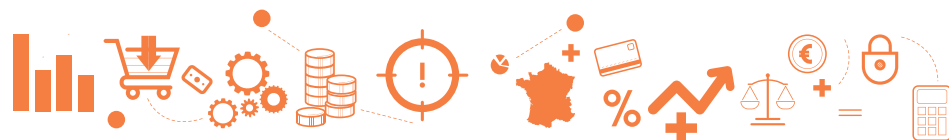
Moussa Sagna



Magali Chas



Romance Martinez



Une gestion responsable face à une situation financière contrainte.

Gérer aujourd'hui, préparer demain

Lorsqu'on parle du budget d'une commune, on parle avant tout de responsabilité. Derrière les chiffres, il y a des choix qui concernent directement la vie quotidienne des habitants et l'avenir de notre village. Nous sommes une nouvelle équipe municipale. Cela signifie que nous arrivons avec une nouvelle énergie, de nouvelles méthodes de travail et une vision pour l'avenir de Vénéjan.

Pour autant, nous ne souhaitons pas repartir de zéro. Les projets engagés par les équipes précédentes constituent un héritage qu'il nous appartient d'analyser, d'assumer et, lorsque cela est pertinent, de mener à leur terme dans l'intérêt de la commune.

> Une situation financière à analyser dès notre prise de fonction

À notre arrivée le 20 mars 2026, nous avons souhaité réaliser un état des lieux des finances communales et des projets engagés. La commune disposait d'une trésorerie satisfaisante. Toutefois, plusieurs dépenses importantes sont intervenues dès les premières semaines du mandat :

- Remboursement d'un emprunt In fine de 200 000 € contracté en 2023 ;
- Premières dépenses liées à la réhabilitation des étages de l'Auberge ;
- Finalisation de la tranche 1 de la Route de la Gare ;
- Travaux imprévus sur le patrimoine communal.

Parallèlement, certaines recettes attendues (subventions, dotations et remboursement du FCTVA) ne sont versées qu'après plusieurs mois, ce qui nécessite une gestion attentive de la trésorerie.

- recherche de financements complémentaires ;
- programmation prudente des investissements ;
- recours à un emprunt de 250 000 € pour sécuriser ponctuellement la trésorerie ;
- réflexion sur la valorisation de certains biens communaux.

La situation financière de la commune nous impose aujourd'hui de prendre des décisions difficiles. Dans l'attente des recettes prévues, notamment au titre des subventions, des cessions et du FCTVA, la trésorerie disponible ne permet pas de faire face sereinement aux charges courantes et aux dépenses nécessaires à son fonctionnement. Dans ce contexte, la vente de certains biens communaux a été décidée. Ce choix assumé n'a pas été pris à la légère. Le parc locatif de la commune est significatif pour une commune de notre taille mais aussi vieillissant donc il implique des investissements et un entretien importants. De ce fait, la cession de certains biens constitue un choix de gestion raisonnée.

FCTVA : (Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée).

Des investissements importants à accompagner

Dans le cadre de notre prise de fonction, nous avons rencontré nos différents partenaires institutionnels, notamment les services de la **Direction Générale des Finances Publiques**, afin d'échanger sur les perspectives financières de la commune.

Ces échanges ont confirmé la bonne santé financière de Vénéjan tout en soulignant la nécessité d'anticiper le financement des grands projets avant le versement des aides attendues.

Deux opérations structurantes mobilisent aujourd'hui une part importante de nos capacités financières :

- La réhabilitation de l'Auberge
- L'aménagement de la Route de la Gare (tranche 2)

Préserver les équilibres financiers

Afin de préserver les finances communales, plusieurs actions ont été engagées :

2,1 millions d'euros

> Le BUDGET PRIMITIF 2026 EN UN COUP D'ŒIL voté le 5 mai 2026

En 2026, la commune consacre près de 2,1 Millions d'euros à l'investissement afin de poursuivre les projets structurants et préparer l'avenir de Vénéjan.

Le Budget Primitif retrace l'ensemble des recettes et des dépenses prévues pour l'année. Il s'équilibre en dépenses et recettes :

> **CCAS**
11 925 €

> **Fonctionnement**
1 464 370 €
> **Investissement**
2 078 170 €

AUBERGE - TRANCHE 2 Réhabilitation

de 5 logements locatifs

La commune a fait le choix de poursuivre ce projet engagé avant notre arrivée, compte tenu de son intérêt pour l'attractivité du village et l'offre de logements.

Coût de l'opération : 609 983 €

Le budget primitif 2026 prévoit une inscription de 577 574,29 € en dépenses d'investissement, correspondant aux sommes restant à mobiliser pour achever cette opération et permettre la livraison des logements à l'automne 2026.

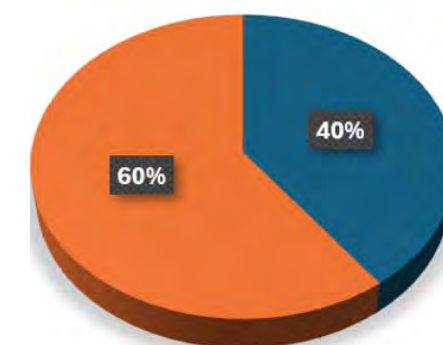
Un investissement important pour la commune

Grâce au soutien de ses partenaires financiers, la commune bénéficie de 242 884 € d'aides extérieures pour ce projet. Malgré ces financements, le reste à charge pour la collectivité demeure conséquent, avec une participation de 367 099 €.

Par ailleurs, les subventions et le remboursement du FCTVA n'interviennent qu'après réalisation des dépenses. La commune doit donc avancer les fonds nécessaires à la conduite du chantier, générant un besoin de trésorerie temporaire supérieur à 570 000 €.

- **Travaux démarrés : 16 mars 2026**
- **Livraison prévue : automne 2026**

Le financement prévisionnel de l'opération se décompose comme suit :



■ **Aides extérieures : 242 884 €**
Région Occitanie, Etat, Agglomération du Gard Rhodanien (fonds de concours), remboursement de la TVA

■ **Part financée par la commune : 367 099 €**

ROUTE DE LA GARE (CD 148A) - TRANCHE 2

Coût de l'opération : 597 969 €

- 58,2 % financés par les partenaires publics et la FCTVA
- 249 878 € à la charge de la commune
- Travaux reportés à 2027

Le Budget Primitif 2026 prévoyait l'inscription de 528 862 € pour engager une grande partie des travaux. Cependant, après analyse de la situation financière de la commune et afin de privilégier l'achèvement du projet de l'Auberge, nous avons décidé de reporter cette opération à 2027.

Cette décision se justifie également

par la volonté de coordonner les travaux avec les interventions programmées par la SNCF sur les passages à niveau de la commune. Les habitants auraient en effet subi simultanément plusieurs chantiers majeurs, avec des conséquences importantes sur la circulation et le cadre de vie. Ce report constitue donc un choix de prudence financière et de bonne coordination des travaux publics.

Une ligne directrice claire

- Analyser chaque projet pour garantir sa soutenabilité financière ;
- Rechercher systématiquement les financements extérieurs disponibles ;
- Engager de nouveaux investissements uniquement lorsque leur financement est clairement identifié.

Construire l'avenir avec responsabilité :

Dans un contexte de hausse des coûts de l'énergie, des matériaux et des prestations, notre objectif n'est pas de freiner le développement de Vénéjan, mais de construire un avenir durable en conciliant ambition, prudence et responsabilité budgétaire.

« Comment continuer à faire avancer Vénéjan sans fragiliser ses finances ? » C'est avec cette exigence de sérieux, de transparence et de bon sens que nous conduirons l'action municipale tout au long du mandat. ■

Nous poursuivons notre engagement pour faire avancer ces projets dans l'intérêt de tous, en privilégiant des choix réfléchis et adaptés aux besoins de notre village.

Plusieurs chantiers et projets, sont en cours ou en préparation sur la commune.

L'auberge

Les travaux de rénovation de l'auberge se poursuivent. Si le calendrier est respecté et qu'aucun retard n'intervient d'ici-là, la fin du chantier est prévue à l'automne.



L'école

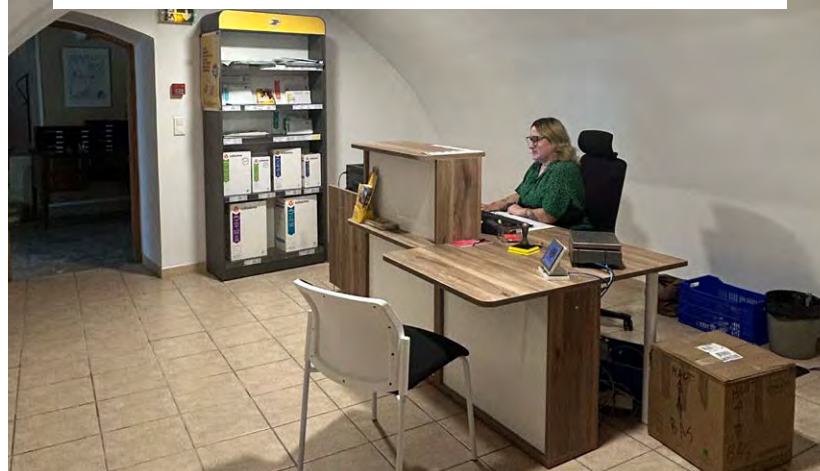
fait aussi l'objet d'une étude approfondie quant à sa rénovation énergétique. Une première phase de ces travaux de rénovation énergétique a été lancée avec le chiffrage de l'installation de climatiseurs dans chaque salle de classe afin de gagner en confort thermique.

Voirie

En ce qui concerne la rénovation de la voirie, et conformément à ce qui a été annoncé durant la campagne électorale, nous avons d'ores et déjà débuté des petits travaux de sécurisation de la chaussée afin de combler les trous qui avaient pu se former depuis plusieurs mois ou années. Ces petits travaux de réfection ont été, là encore, réalisés par nos agents techniques pour limiter drastiquement le coût de ces derniers. De plus, en ce qui concerne la voirie, les agents municipaux ont retiré, à notre demande, les « coussins berlinois » en plastique rouge qui se situaient au niveau du Chemin du Clau de la Garde et du Grand Chemin. En effet, ces derniers sont devenus dangereux de par leur vétusté et n'étaient plus en adéquation avec les normes en vigueur.

Le point poste

situé à la mairie, derrière l'accueil, il a été déplacé dans la salle voutée attenante. Ce petit déménagement permettra de rendre ce service plus accessible et bien plus confidentiel.



Le réseau d'eaux

Les travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées de la zone de la Passadouire, entamés par les services d'Agglomération du Gard Rhodanien, sont désormais quasiment terminés. Le nouveau réseau est en service et les contrôles de conformité ont été validés. La dernière étape consistera en la réfection définitive de la chaussée, qui sera réalisée en coordination avec les travaux d'ENEDIS afin de limiter les nuisances et d'assurer une remise en état durable de la voirie, ainsi que de la piste cyclable.



La salle communale

du Relais du Lavoir, située Place de la Fontaine, fait actuellement l'objet de travaux d'aménagement en vue de l'installation de la Bibliothèque communale. Dans ce cadre, la cloison séparant l'ancien local de La Poste du Relais du Lavoir a été démolie afin d'agrandir l'espace disponible et de favoriser le développement de ce service culturel essentiel à la vie du village. Afin de préparer ce transfert, plusieurs travaux d'aménagement ont été réalisés par les agents des services techniques municipaux. Leur investissement et leur

savoir-faire ont permis de limiter de manière très significative le coût de cette opération, qui a ainsi pu être menée avec un impact financier quasi nul pour la commune. Ce nouvel espace offrira aux bénévoles et aux usagers des conditions d'accueil nettement plus confortables et fonctionnelles. Entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR), il dispose également de sanitaires, d'un point d'eau et de la climatisation, des équipements dont ne bénéficiait pas l'ancien local situé rue de l'Arc.

SNCF

(information à la population pour donner suite à la réunion du 25 juin).

La SNCF va engager d'importants travaux de renouvellement des voies ferrées sur notre commune. Ces travaux d'utilité publique ont pour but de moderniser les infrastructures ferroviaires afin de garantir la sécurité et la pérennité du réseau. Dans le cadre de ce chantier les deux passages à niveau qui impactent la commune (à proximité du Foyer et de la déchetterie) devront être fermés simultanément selon le calendrier suivant :

- Du 7 septembre au 9 octobre 2026
- Du 18 janvier au 12 février 2027

Afin d'informer les habitants, la SNCF a organisé une réunion d'information le 25 juin 2026 sur la commune pour présenter le projet, son déroulement et les conséquences de ces fermetures. La commune a pleinement conscience des désagréments que ces travaux entraîneront pour ses habitants. Toutefois, ces interventions décidées par la SNCF, dans le cadre de ses missions de services publics, ont été

imposées à la commune. Pendant toute la durée des travaux, des itinéraires de déviation seront mis en place afin de permettre les déplacements dans les meilleures conditions possibles.

Concernant les transports :

Les transports scolaires verront leurs sens de circulation et leurs horaires adaptés. Ces dernières seront communiquées directement aux familles par la compagnie de transport.

Les transports à destination de Marcoule seront suspendus durant les périodes de fermeture.

Les services de secours ont été informés en amont de ces travaux et adapteront leur organisation afin de garantir la continuité de leur intervention.

Enfin, le ramassage des déchets sera maintenu. Les services concernés ont également été associés à la préparation de cette opération afin d'assurer la continuité de la collecte.

Nous vous demandons donc de faire preuve de patience et de vigilance sur les routes face aux contraintes occasionnées par ce chantier d'ampleur mais indispensable.

*Être présent
au quotidien*

CCAS :

Parce que la solidarité est au cœur de notre action, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) poursuit son engagement auprès des habitants.

Le dispositif de veille mis en place dans le cadre du « plan canicule » permet d'assurer un suivi des personnes les plus vulnérables. Cette mission a été possible grâce à la mobilisation et à l'implication des membres du CCAS.

Le repas des aînés : une réflexion pour l'avenir :

Le repas des aînés est un moment fort de la vie de notre commune. Il permet de partager un moment de convivialité, de renforcer les liens entre générations et de témoigner de l'attention portée à nos aînés.

Au fil des années, le nombre des participants ne cesse d'augmenter, notamment avec l'arrivée de nouveaux bénéficiaires. Cette évolution, dont nous nous réjouissons, témoigne du dynamisme de notre commune et de l'intérêt que suscite cet événement. Toutefois, cette fréquentation croissante nous conduit aujourd'hui à engager une réflexion sur l'organisation de ce rendez-vous. En effet, la capacité d'accueil de la salle Méditerranée atteint désormais ses limites et ne permet plus d'accueillir l'ensemble des participants dans des conditions optimales de confort et de sécurité. Le CCAS étudie différentes solutions afin de préserver l'esprit convivial de cette manifestation tout en répondant à cette nouvelle réalité. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des décisions qui seront prises et remercions d'ores et déjà l'ensemble des participants pour leur compréhension et l'attachement à ce rendez-vous annuel.

A travers ces différentes actions, la municipalité souhaite développer des services utiles, accessibles et concrets, au bénéfice de tous les habitants.

Mise à jour du registre communal du CCAS :

Dans le contexte exceptionnel de la crise sanitaire liée au COVID-19, le registre communal du CCAS a été constitué dans l'urgence en s'appuyant notamment sur les listes électorales afin de permettre un suivi rapide des personnes susceptibles d'avoir besoin d'une attention particulière. Aujourd'hui, il est apparu nécessaire de procéder à une mise à jour complète de ce registre afin qu'il corresponde au mieux à sa vocation et qu'il respecte le choix de chacun d'y figurer.

À cette fin, **un formulaire sera prochainement distribué à l'ensemble de la population.**

Cette démarche a pour objectif de disposer d'un registre actualisé, fiable et constitué sur la base du volontariat. Il permettra au CCAS de mieux accompagner les personnes qui souhaitent bénéficier d'un suivi notamment dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ou en cas d'événements exceptionnels (canicule, grand froid, crise sanitaire). Pour toute question ou pour obtenir des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter la mairie.

Par ailleurs, nous travaillons actuellement avec plusieurs mutuelles afin d'étudier la mise en place d'une mutuelle communale. L'objectif est de proposer aux habitants une complémentaire santé adaptée à la situation de chacun et à des tarifs négociés, accessibles au plus grand nombre. Nous vous communiquerons prochainement les modalités de ce dispositif.

Dans le cadre du prochain budget, il sera également proposé aux habitants des formations aux gestes de premiers secours. Chacun peut être amené, un jour, à porter assistance à une personne en difficulté. Ces formations permettront d'acquérir les bons réflexes et ainsi de renforcer la sécurité de tous.

Enfin, la commune a acquis un défibrillateur portatif. Celui-ci sera mis à disposition en mairie et pourra être retiré rapidement si besoin aux horaires d'ouverture, afin de compléter les équipements déjà présents sur le territoire et d'améliorer la prise en charge des urgences. ■



Le CCAS

est là pour vous accompagner



Le CCAS de Vénéjan : un acteur de proximité au service de la solidarité

1

LE CCAS PEUT VOUS ACCOMPAGNER SI VOUS ÊTES :



Une personne âgée



Une personne en situation de handicap



Une famille



Un jeune



Une personne confrontée à des difficultés ponctuelles ou durables

2

LE CCAS PEUT :



Vous informer



Vous orienter



Vous accompagner dans vos démarches

3

LE REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Qui peut s'inscrire ?



Les 65 ans et plus



Les 60 ans et plus reconnues inaptes au travail



Les adultes handicapés



Les personnes isolées ou fragiles

Modalités d'inscription



Qui ?

La personne concernée, un proche, un enfant, un aidant.



Comment ? Comme Qui ?
Remplir le formulaire d'inscription disponible en mairie ou sur le site de la mairie.

Démarche gratuite et volontaire.
Avec l'accord de la personne concernée.

4

LES ACTIONS DU CCAS



Repas des aînés



Semaine Bleue



Opération Brioches



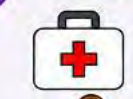
Actions de solidarité et de prévention



Plan Canicule

5

NOUVEAU PROJET



Le CCAS souhaite proposer une formation PSC (Actuellement à l'étude).



Premiers Secours Citoyens (PSC)

Cette formation apprend les gestes qui sauvent.



Vous seriez intéressé ?
Si oui, faites vous connaître auprès de la Mairie.

6

BESOIN D'AIDE ?



Venez à la mairie.



Le CCAS vous accueille.



Vos informations restent confidentielles.



À Vénéjan,
la solidarité, c'est l'affaire de tous !



Tél. : 04 66 79 25 08



CONTACT MAIRIE :
Courriel : mairie@venejan.fr



Site internet : www.venejan.fr



École

Améliorer le confort de nos enfants :

Le bien-être des enfants et des équipes éducatives est une priorité de la municipalité, conformément à ce qui a été annoncé pendant la campagne électorale. Nous sommes pleinement conscients que les conditions de confort dans les bâtiments de l'école ne sont pas satisfaisantes, notamment en matière de performances énergétiques et de confort thermique.

Depuis notre arrivée aux responsabilités, nous avons pris le temps d'étudier les différents diagnostics et études réalisées au cours des dernières années afin d'avoir une vision claire de la situation et de définir les solutions les plus adaptées aux besoins de notre école.

Durant l'été, les devis nécessaires seront réalisés pour préparer un programme de rénovation énergétique. L'objectif est de pouvoir inscrire ces travaux au prochain budget communal et de les réaliser courant de l'année prochaine.

Cet investissement représente un engagement important pour la commune. Il permettra d'améliorer durablement le confort des élèves, des enseignants et du personnel tout en réduisant les consommations d'énergie et en valorisant notre patrimoine communal.

Cantine et Garderie

Afin d'améliorer le fonctionnement de nos services périscolaires, le règlement de la cantine et de la garderie a été révisé. Ces ajustements ont pour objectif de limiter le gaspillage (500 repas gaspillés sur la totalité de l'année scolaire), de favoriser une meilleure organisation et de veiller au respect des règles par les familles pour l'intérêt de tous. Par ailleurs, le prestataire nous ayant informés de la hausse de ses tarifs, la modification du règlement, comprend les nouveaux tarifs appliqués dès la rentrée 2026.

Equipe éducative

Nous vous informons que M^{me} Delfort Isabelle a quitté l'école et le poste de direction. Elle sera remplacée par M^{me} Zaniotti Coralie dès la rentrée de septembre. Ayant déjà été enseignante au sein de notre école, elle est familière des lieux. Nous lui souhaitons la bienvenue ainsi qu'un épaulement professionnel parmi nous.

La rentrée 2026 aura lieu mardi 1^{er} septembre.

Urbanisme

Point d'étape :

Les documents de planification qui encadrent l'aménagement de notre commune sont en cours d'évolution.

Le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) n'est pas encore finalisé. Parallèlement, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) est en cours de révision. Son approbation est prévue au cours du premier trimestre 2027.

Une fois cette révision achevée, **la commune engagera la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU)** afin de le mettre en conformité avec les nouvelles orientations du SCOT. Cette dernière constitue une obligation réglementaire. La municipalité continuera d'informer les habitants de l'avancement de ces procédures et des étapes à venir, qui contribueront à définir le développement et l'aménagement de notre territoire pour les années futures.

Le Café Associatif

Il fait peau neuve !

Le Café Associatif du Comité des Fêtes a récemment changé de lieu pour s'installer à la Salle Élie Bergier, rue des écoles. Ce déménagement a été rendu nécessaire par le réaménagement de la salle du Relais du Lavoir, désormais dédiée à l'accueil de la bibliothèque. Nous avons donc transféré le Café Associatif dans ce nouvel espace, tout en conservant son esprit convivial.

Les bénévoles sont heureux de vous y accueillir **les samedis matin de 10 h 30 à 12 h autour d'un café ou autre.**



Notre village est riche d'un patrimoine remarquable, témoin de son histoire et de son identité. Cette richesse constitue un véritable atout qu'il nous appartient de préserver, d'entretenir et de valoriser afin qu'elle continue de rayonner à sa juste valeur. Plus que jamais, la culture occupe une place essentielle dans la vie de nos territoires. C'est pourquoi nous souhaitons renforcer l'offre culturelle sur la commune tout au long du mandat. La préservation de notre patrimoine et le développement de la vie culturelle demeureront les deux axes majeurs de l'action de la commission.

Patrimoine et Culture

Le premier changement concerne notre bibliothèque communale, qui va s'installer dans ses nouveaux locaux dès que les travaux seront terminés, au sein des bâtiments du Relais du Lavoir et de l'Ancienne Poste. L'augmentation de la surface du local permettra de laisser place à une réelle salle de lecture et d'accueil du public tout en rajoutant de la surface de rayonnage.

Des expositions de plus grande envergure pourront aussi se tenir dans ce nouveau local. Située désormais sur le passage de l'école, la bibliothèque bénéficiera d'une meilleure visibilité et nous espérons qu'elle attirera de nouveaux lecteurs, notamment les plus jeunes.

Une inauguration sera bientôt organisée afin de vous faire découvrir ces nouveaux locaux et de baptiser officiellement ce nouvel espace.

Parmi les premières réalisations à

venir, nous avons pour objectif de remettre en eau, d'ici la fin de l'année, le lavoir ainsi que la fontaine de la place. Au-delà de leur intérêt patrimonial, ces éléments participent pleinement au charme et à l'identité de notre village. Le retour du bruit de l'eau redonnera une âme à ces lieux de vie. Soucieux de préserver la ressource en eau, nous avons étudié plusieurs solutions permettant un fonctionnement en circuit fermé grâce à un système de pompage et de filtration. Les travaux seront réalisés en régie par les services municipaux, ce qui permettra d'en limiter le coût.

Concernant le **Moulin**, véritable joyau de notre commune, nous avons malheureusement constaté, depuis le début de notre mandat, plusieurs actes de dégradation visant sa porte, accompagnés de tentatives d'effrac-

tion. Afin de protéger durablement cet édifice emblématique, une grille métallique sera prochainement installée devant la porte. Cette protection mettra fin à ces actes de vandalisme tout en retrouvant une dimension historique, puisque le moulin possédait déjà une grille avant sa restauration à la fin des années 1990.

Enfin, dès notre prise de fonction, la commission a engagé une réflexion de fond sur l'avenir du vieux village. La fermeture au public d'une partie du site depuis 2019, le manque d'entretien progressif et les enjeux liés à la sécurité nous conduisent aujourd'hui à envisager une revalorisation globale de cet espace patrimonial.

Ce projet se construira progressivement au cours des prochains mois, en concertation avec les différents acteurs concernés. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de son avancement lorsque les orientations auront été pleinement définies. ■

La commune a renouvelé son adhésion à la Fondation du Patrimoine. Elle vient en aide aux propriétaires qui s'investissent pour rendre la France plus belle. Elle accompagne chaque projet pour trouver des financements publics et privés afin que le patrimoine culturel devienne opportunité d'emploi, de découverte, d'éducation et de lien. ■

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Associations ensemble, faisons vivre notre commune

Dès notre prise de fonction, une rencontre avec les représentants des associations de la commune a été organisée. Ce moment d'échange nous a permis de faire connaissance avec les nombreux acteurs qui font vivre notre tissu associatif, d'écouter leurs attentes et d'évoquer ensemble les projets à venir.

À cette occasion, nous souhaitons adresser **nos plus sincères remerciements à l'ensemble des bénévoles.**

Par leur engagement, leur disponibilité et leur

dévouement, ils contribuent chaque jour à l'animation de notre village et participent pleinement à son attractivité. Sans eux, nombre de manifestations qui rythment la vie communale ne pourrait tout simplement pas voir le jour.

L'automne s'annonce d'ores et déjà tout aussi dynamique

Le premier rendez-vous sera l'accueil des **nouveaux arrivants le 5 septembre à 9h** en Mairie, si vous êtes dans ce cas n'hésitez pas à vous faire connaître à l'accueil ou par mairie@venejan.fr

Vous découvrirez les prochains événements de la rentrée en dernière page de ce bulletin. ■

Retour sur les événements de la saison

Une nouvelle fois, les **rendez-vous estivaux ont rencontré un vif succès.** L'Oenobalade Gourmande du Comité des Fêtes a fait rayonner notre beau terroir autour d'une journée gustative et conviviale. Le Conservatoire de l'Agglomération du Gard Rhodanien a choisi notre commune pour célébrer **leur fête de fin d'année.** Cette journée placée sous le signe du partage et des arts a permis de faire participer de nombreux extérieurs à ces festivités. La **Bodega** a rassemblé de nombreux habitants et visiteurs dans une ambiance conviviale, comme les **festivités des 13 et 14 juillet**, organisées par le Comité des Fêtes, qui ont connu elles aussi une très belle fréquentation.

Les **41^e Soirées Musicales à la Chapelle** ont également confirmé leur réputation en accueillant des artistes de renommée internationale, permettant ainsi de mettre en valeur notre patrimoine tout en faisant connaître notre commune bien au-delà de ses frontières.

Le mois de juin a connu un grand nombre d'animations qui se sont succédées grâce à l'investissement des bénévoles de toutes les associations, offrant un programme riche et varié qui a su satisfaire petits et grands. ■



Soirées musicales avec Julie Depardieu



Oenobalade 2026

Développement local et économique

Une commune dynamique au service du commerce de proximité

À la suite de la fermeture de la boulangerie, la municipalité s'est mobilisée afin de maintenir un service de dépôt de pain. Dans un premier temps, ce service a été assuré par La Boulangerie au Relais du Lavoir, avant d'être repris par la Boulangerie Diard, en partenariat avec Jérôme Gonthier de Toqu & Traiteur, à l'auberge. Ce service de proximité, indispensable pour de nombreux Vénéjanais, est rendu possible grâce à l'implication de bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie.

Le marché hebdomadaire continue également de connaître un bel essor. Il s'enrichit régulièrement avec l'arrivée de nouveaux commerçants, tels qu'un fromager, un marchand de nougats, d'œufs et fleurs de saison.

Nous avons toujours nos marchands de fruits et légumes, de savons artisanaux, de produits de boucherie / charcuterie, des bières artisanales, un stand de boissons proposant café / thé et le dépôt de pain.

Merci à eux pour leur participation à la vitalité de notre village et au développement du commerce local. ■

Notre soutien à nos agriculteurs

Nous tenons à exprimer notre soutien à nos agriculteurs, qui traversent une année particulièrement difficile. Les canicules à répétition, associées au manque d'eau et aux restrictions rendent leur activité toujours plus complexe et fragilisent leurs exploitations. Ils doivent redoubler d'efforts pour s'adapter à ces conditions climatiques difficiles et les conséquences que celles-ci peuvent avoir sur leurs récoltes, leurs élevages et plus largement sur leur activité. **Nos agriculteurs sont une composante essentielle de notre territoire et de notre économie locale.** La municipalité leur adresse tout son soutien et sa solidarité face à ces difficultés.

Nous rencontrerons l'ensemble des acteurs économiques en début d'année, afin d'échanger avec eux sur leurs attentes, leurs projets, leurs éventuelles difficultés et les actions que nous pourrions mettre en place pour les accompagner au mieux. ■

Travaux SNCF

Un impact pour nos entreprises.

Les travaux menés auront des conséquences sur l'activité des entreprises, commerçants et artisans, notamment en matière d'accessibilité, de fréquentation et d'activité économique. Nous avons pris le temps de nous renseigner sur les dispositifs d'accompagnement et les possibilités d'indemnisation pouvant être mis en place. Malheureusement, après les recherches effectuées, il apparaît qu'aucune indemnité ne pourra être versée pour compenser d'éventuelles pertes liées à ces travaux.

Nous regrettons cette situation et sommes conscients des difficultés que cette période pourra engendrer pour vous, acteurs économiques ■



Jeunesse

Remise des médailles aux jeunes diplômés.

À l'issue du défilé lors de la commémoration du 14 juillet, la commune a organisé sa toute **première cérémonie de remise des médailles en l'honneur de ses jeunes diplômés.** Nous avons eu le plaisir de féliciter et de récompenser quatre jeunes diplômés pour leur réussite. Ce moment convivial a permis de mettre à l'honneur leur travail, leur engagement et les efforts accomplis tout au long de leur parcours.

Les jeunes diplômés qui n'ont pas pu être présents lors de cette cérémonie peuvent toutefois venir retirer leur médaille et leur récompense directement en mairie, jusqu'au 15 septembre 2026.

La municipalité renouvelle toutes ses **félicitations** à l'ensemble des diplômés et leur souhaite une belle réussite dans la poursuite de leurs projets, qu'ils soient personnels, scolaires ou professionnels. ■

Préserver notre cadre de vie, une priorité pour tous

Depuis notre prise de fonction, nous avons constaté une recrudescence des dépôts sauvages sur le territoire communal. Nous condamnons fermement ces incivilités, qui portent atteinte à la qualité de notre cadre de vie et à l'image de notre commune. Afin d'y mettre un terme, la municipalité a décidé de renforcer les contrôles et de procéder à une verbalisation systématique des auteurs de dépôts sauvages. Dans le même objectif de sensibilisation, une campagne d'information sur les consignes de tri a été menée en juin. À la demande de la mairie, l'Agglomération a distribué des flyers aux habitants afin de rappeler les bonnes pratiques, notamment à l'approche de la période estivale et de l'arrivée des vacanciers. Le composteur partagé situé sur le parking de l'ancienne boulangerie est régulièrement utilisé. Nous constatons une nette diminution des déchets inappropriés, preuve que les actions de sensibilisation portent leurs fruits. Merci à toutes celles et ceux qui contribuent au bon fonctionnement de cet équipement. La commune a également accueilli un agent de Natura 2000, venu présenter les missions de ce dispositif ainsi que les secteurs concernés sur notre territoire, principalement à proximité du Rhône et au sein d'espaces agricoles. Cette démarche vise à préserver la biodiversité, à recenser les espèces protégées et à accompagner les différents acteurs dans la gestion de ces milieux naturels.

Enfin, le Jardin des Hespérides poursuit son développement avec l'arrivée de nouveaux jardiniers. Il reste encore 5 parcelles disponibles, proposées au tarif annuel de 50 €. Des aménagements sont à l'étude, notamment pour améliorer l'arrosage des parcelles et offrir un meilleur confort aux utilisateurs. Pour tout renseignement ou pour réserver une parcelle, n'hésitez pas à vous rendre en mairie. ■



INFORMATION PRATIQUE

Le réseau ADSL arrive progressivement en fin de vie, il sera remplacé par des technologies plus récentes, notamment la fibre optique. Afin d'éviter toute interruption de vos services (internet, téléphone, télévision...). Nous vous invitons à anticiper cette évolution, en vous renseignant dès maintenant auprès de l'opérateur de votre choix. Deux quartiers de Vénéjan rencontrent des problèmes d'éligibilité à la fibre : le chemin des détours et le chemin de la Nouve, ces dysfonctionnements dus à des aléas techniques sont bien pris en compte par les différents intervenants et la mairie réitère régulièrement la demande de prise en charge pour la résolution de ces problèmes. ■

Anticiper pour mieux protéger notre commune

La sécurité des habitants est une priorité de la municipalité. C'est pourquoi les coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence ont été entièrement mises à jour. Ce travail permet à la préfecture de transmettre rapidement les alertes (épisodes météorologiques, risques d'incendie, etc.), afin que la commune puisse relayer l'information aux habitants par les différents moyens de communication à sa disposition.

Cet été, par exemple, la commune a été informée des niveaux de risque très élevés d'incendie ayant conduit à la fermeture des espaces boisés communaux. La diffusion rapide de ces informations est essentielle pour assurer la sécurité de tous. Par ailleurs, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est en cours de révision. Ce document de référence définit l'organisation de la commune en cas d'événement majeur (catastrophe naturelle, accident, crise sanitaire, etc.) et permet de coordonner efficacement l'action des élus, des agents et des services de secours.

Dans le cadre de cette démarche de prévention, notre élue en charge de la commission Risques Majeurs a participé à la Conférence des Correspondants Défense, organisée par la Délégation Militaire Départementale du Gard (DMD30). Cette rencontre a permis d'aborder plusieurs thématiques essentielles, notamment :

- La présentation des différentes garnisons de l'Armée de Terre présentes dans le département ;
- Le rôle des Correspondants Défense auprès des communes ;
- Les missions de la Délégation Militaire Départementale du Gard ;
- L'organisation des cérémonies patriotiques.

Ces actions s'inscrivent dans la volonté de la municipalité de renforcer la préparation de la commune face aux risques et de garantir une information fiable et réactive au bénéfice de tous les habitants. ■

Respect des Obligations Légales de Débroussaillage > OLD

Au regard des événements dramatiques survenus cette année, marquée par des incendies de forêt d'une ampleur exceptionnelle ayant causé d'importants dégâts environnementaux, matériels et humains, il est plus que jamais indispensable de respecter les obligations légales de débroussaillage (OLD).

Le débroussaillage constitue une mesure essentielle de prévention. Il permet de limiter la propagation des incendies, de protéger les habitations, les personnes et les services de secours, tout en préservant les espaces naturels.

Le respect de cette obligation est une responsabilité collective. Chaque propriétaire concerné est tenu de réaliser les travaux nécessaires dans les délais prévus par la réglementation. Au-delà de l'aspect légal, il s'agit d'un geste citoyen qui contribue à la sécurité de tous. Face à l'augmentation du risque incendie, la vigilance et la prévention sont les meilleurs moyens d'éviter que de nouveaux drames ne se produisent. ■



L'agglo mobile : le service public au plus près de chez vous !

Afin de faciliter l'accès aux services publics, l'agglo mobile fait étape dans notre commune toutes les 5 semaines.

Ce dispositif de proximité permet à chacun d'être accompagné dans ses démarches administratives, auprès de 12 partenaires nationaux : CAF / CPAM / Carsat / Chèques énergie / Finances publiques / France renov' / France titres / France travail / La poste / URSSAF / MSA / Point-justice.

Que ce soit pour créer un compte, compléter un dossier, effectuer une demande en ligne ou obtenir des renseignements, un conseiller est à votre écoute pour vous accompagner, en toute confidentialité.

PROCHAIN RDV > **4** SEPTEMBRE

Un accompagnement humain, gratuit et personnalisé.
Pour tous renseignements ou rendez-vous
vous pouvez les contacter au :



04 66 39 65 55
TOURNÉE ET HORAIRES



gardrhodanien.fr



EXPRESSION LIBRE DES GROUPES POLITIQUES

TEXTE ELUS MAJORITAIRES

Un engagement pour un travail collectif
Depuis notre installation, le conseil municipal souhaite favoriser un esprit de dialogue, d'écoute et de coopération entre l'ensemble des élus, qu'ils appartiennent à la majorité ou la minorité. Dans cette démarche d'ouverture, les élus de minorité ont été invités à participer aux commissions municipales de leur choix, allant ainsi au-delà des obligations prévues par la réglementation. Cette volonté avait pour objectif de permettre à chacun de prendre pleinement part au travail préparatoire des dossiers et de contribuer à la vie de notre commune. Nous avons également souhaité leur donner, dans le bulletin municipal, un espace d'expression plus important que celui généralement accordé aux groupes minoritaires.

Nous constatons toutefois que cette dynamique n'a pas encore permis de développer autant que nous l'aurions souhaité les échanges et le travail collectif. En dehors des commissions et des conseils municipaux, les occasions de dialogue restent très limitées, notamment concernant les projets en cours et ceux à venir. Nous sommes convaincus que les remarques, interrogations ou difficultés peuvent être abordées directement et dans un esprit constructif. La gestion d'une commune est une responsabilité collective, afin d'avancer au service de l'intérêt général. Nous demeurons pleinement disponibles pour construire une collaboration constructive et respectueuse, au-delà des sensibilités politiques de chacun.

TEXTE ELUS MINORITAIRES

La loi garantissant un espace d'expression aux élus minoritaires, la majorité a accordé 20 lignes pour les 3 élus d'Unis pour Vénéjan, qui représentent 46 % des votants.

Vénéjan avait toujours privilégié le travail collectif de TOUS les élus. Mais à ce jour, bien que présents dans les commissions, aucune délégation ni responsabilité ne nous a été confiée. Le conseil municipal est le seul lieu où nous pouvons nous faire entendre, formuler des propositions et contribuer concrètement à l'action communale. Nous vous invitons donc à lire les comptes rendus des conseils municipaux.

Nous sommes très attentifs à la situation financière de la commune : c'est l'avenir de Vénéjan et de nos impôts qui se joue. Pendant la campagne, nous avons alerté l'ancienne équipe sur la fragilité économique du projet de l'auberge et sur le risque d'engager les travaux avant le vote du budget 2026 et l'obtention des subventions. Après les élections, nous avons proposé de différer les travaux. Nous n'avons pas été entendus par la majorité et il faut, aujourd'hui, gérer cette situation dans l'urgence en vendant des biens et en empruntant encore plus.

Enfin, après cet été tragique, nous continuerons à défendre nos priorités concrètes : adaptation du village au changement climatique, rénovation thermique de l'école, végétalisation des espaces publics pour les adapter aux fortes chaleurs, actions concrètes de protection contre les incendies, mais aussi contre les risques d'inondation et de ruissellement.

Cordialement,
Magalie Chas - Romance Martinez - Moussa Sagna

Forum
5
sept.

Trail
11
sept.

JEP
19-20
sept.

Course
11 oct.

Récital
25 oct.

Art
21 nov.

Saison Culturelle

Bonne rentrée à tous !

**> 5 septembre : Forum des Associations
de 10 h à 13 h** sur la Place de la Fontaine.

Ce sera l'occasion pour chacun de découvrir la richesse du monde associatif local, de rencontrer les bénévoles et, pourquoi pas, de rejoindre une association.

> 11 septembre : Trail 12h

épreuves d'endurance pédestre dont l'objectif est de cumuler du dénivelé positif. Le Parcours se déroule sur une boucle de 1,4 km, 8848 mètres de dénivelé, ce qui correspond à l'altitude du mont Everest.

> 19 et 20 septembre : Les journées européennes du patrimoine mettront en avant notre patrimoine local : moulin, chapelle.

- Balade des Capitelles départ du Moulin .
- A la Chapelle : exposition de photos issues du concours afin de valoriser la participation des Vénéjanais à cette animation.

> 11 octobre : La course des sources

l'Assos reprend les rênes de cette épreuve de course à pied qui est un rendez-vous incontournable pour les coureurs comme pour les marcheurs, des nouveautés sont à découvrir pour cette édition remaniée.

> 25 octobre : Scène Lyrique

Cette nouvelle édition s'ouvre sur un récital intimiste consacré au répertoire classique, avant d'inviter le public à un voyage musical à travers l'Europe.

Elle se clôturera par une sélection des plus grandes chansons issues des répertoires cinématographiques anglo-américain, français et italien.

> 21 et 22 novembre : Journées des artistes.

Nous invitons l'ensemble des habitants à participer à ces rendez-vous qui font vivre notre commune et renforcent les liens entre les générations.